

PISCINES PUBLIQUES



DIAGNOSTIC D'EXPLOITATION



www.piscinemanagement.fr

VERS UNE GESTION ÉCLAIRÉE

✓ Pourquoi un diagnostic d'exploitation ?

☞ Un diagnostic d'exploitation permet d'analyser et d'évaluer toutes les composantes du fonctionnement d'une piscine publique.

Les 7 principaux objectifs du diagnostic :

- Amélioration de la sécurité et du confort : Il permet d'identifier les problèmes de sécurité et de confort sanitaire qui peuvent affecter les utilisateurs de la piscine.
- Conformité à la réglementation : Il permet de vérifier que toutes les normes et réglementations applicables sont respectées.
- Amélioration de la gestion du personnel : Il aide à identifier les problèmes de management des agents qui peuvent affecter l'efficacité et l'engagement.
- Optimisation de l'utilisation des bassins : Il aide à identifier les moyens d'améliorer l'occupation des bassins et à optimiser le planning des activités.
- Amélioration de l'expérience client : Il apporte des informations précieuses sur la manière dont les utilisateurs perçoivent la piscine et sur les moyens d'améliorer leur expérience.
- Développement de l'attractivité : Il apporte des solutions sur la manière de rendre la piscine plus attrayante pour les utilisateurs actuels et potentiels.
- Préservation du patrimoine dans le temps : Il permet de vérifier que les installations techniques de traitement de l'eau et de traitement de l'air sont correctement maintenues, selon la norme en vigueur.

STRATÉGIE D'AMÉLIORATION



Notre démarche est unique et exclusive sur le territoire

Réalisée par notre auditeur expérimenté dans la gestion d'équipements aquatiques (diplômé et certifié en conséquence), notre démarche se décompose en 4 étapes successives

Analyse intégrale des données d'exploitation, des charges et des recettes, de l'état des installations techniques, des consommations de fluides, du management des équipes ...

1

Interviews et entretiens individuels des membres de l'équipe d'agents et des acteurs directs et indirects de l'équipement pour identifier les besoins et qualifier les attentes ...

2

4

Présentation du rapport aux décideurs (élus et encadrement) avec réunion de mise en place du plan d'action selon les priorités préconisées dans le rapport

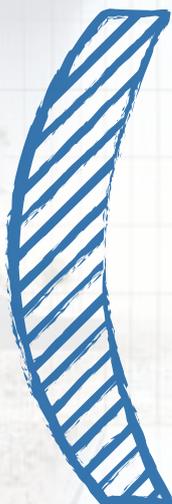
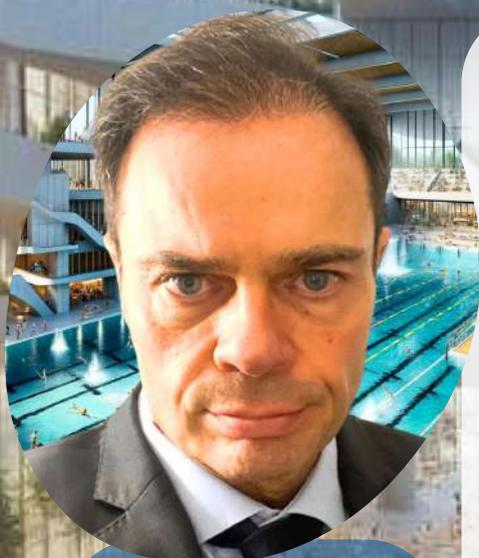
3

Rédaction du rapport de diagnostic (sous 4 semaines) avec identification des points d'amélioration, et propositions de solutions (techniques et organisationnelles)

PISCINES PUBLIQUES
les étapes d'un bilan

NOTRE AUDITEUR

EST UN EXPERT QUALIFIÉ



François ROSENBLATT, notre expert en gestion de centres aquatiques et en management des équipes d'agents territoriaux, accompagne depuis plus de 30 ans les collectivités propriétaires d'équipements dans le cadre de l'amélioration de l'expérience client, du développement des compétences, de l'optimisation des ressources et de la réduction du coût global.

- DESS Ingénierie et Management du Sport
- MASTER de Coach Professionnel
- Fondateur de PISCINE management et de PISCINE formation
- Assistant Maître d'Ouvrage en exploitation des centres aquatiques
- Ex International A en natation / 5 fois champion de France / Ex recordman de France du 50M papillon



Le Directeur Pédagogique de l'Institut Repère certifie que : François ROSENBLATT

A obtenu le titre de «Coach Professionnel»

Code NSF 315, certification professionnelle de niveau II (Fr) et de niveau 6 (Eu) enregistrée au RNCP par arrêté du 25 février 2016 publié au JO le 17 mars 2016.

Fait à Paris le 30 juin 2020


Le président du jury
Patrick Marchand


Le titulaire


Le directeur pédagogique de l'Institut Repère
Michael Amey

Certificat n° : 2019 - 050

Institut Repère, 78 avenue du Général Michel Bizot 75012 Paris

CONTACTEZ-NOUS
06 30 78 17 22



PISCINE
MANAGEMENT

- EXPERTS EXPLOITATION -
DES PISCINES PUBLIQUES



R2C Développement - 66 avenue des Champs Elysées- 75008 Paris
RCS Paris 877606319 - contact@piscinemanagement.fr